

Compte-rendu - Réunion avec les agriculteurs / 19 décembre 2016

Introduction / Jean Marie Lacombe

L'objectif de la réunion est de définir ensemble les modalités à privilégier pour restaurer et entretenir les chemins d'exploitations utilisés par les agriculteurs. A cet effet, il est attendu la désignation d'un agriculteur par secteur, avec des priorités arrêtées en matière de travaux. Il est bien précisé l'importance des travaux préparatoires pour garantir la bonne qualité des chemins dans la durée.

Débat :

- « Quelle différence entre les chemins et un terrain de sport ? Les terrains de sports sont bien entretenus et pas les chemins. Ce n'est pas parce qu'on est agriculteurs qu'on doit tout prendre en charge ! On ne demande aucun travail aux randonneurs qui utilisent pourtant régulièrement les chemins ».

« Il faut travailler sur les chemins principalement utilisés par les agriculteurs. Il faudrait commencer par les identifier puis par les classer par niveau de priorité ».

Le but est de repérer les chemins qui nécessitent des travaux d'urgence. Cet objectif renvoie à la nécessité de disposer d'agriculteurs référents sur les différents secteurs de la commune.

A noter que la CUMA possède différents outils pouvant être utilisés : mini-pelle, épareuse, tractopelle.

D'un commun accord, les principes suivants sont arrêtés :

- la mairie commande et fournit la pierre; les agriculteurs la mettent en place.
- la mairie fournit les buses et « coupe eau » et les agriculteurs les positionnent sur les différents chemins visés.

Il est bien précisé que la mairie pourra affecter un employé avec tracteur et remorque dans le cadre du curage des fossés.

4 secteurs d'intervention sont identifiés :

- secteur du Buenne.
- secteur de Clairvaux-Panat.
- secteur de Bruéjous.
- secteur de Garillac-Caramaurel.

Sur ces 4 secteurs, des travaux d'urgence seront arrêtés prochainement. Le diagnostic tiendra compte de l'utilisation qui est faite des différents chemins. Il est précisé que sur certains chemins, une intervention visant spécifiquement les banquettes permettra de retarder la réalisation de travaux plus conséquents.

La discussion permet d'identifier des chemins nécessitant des travaux prioritaires :

- Secteur de Clairvaux – Panat :

- chemin de Saint-Drézier.
- chemin du Rat.
- chemin du Causse (chemin démarrant à l'église de Panat).

- Secteur de Bruéjols :

- chemin de La Barthe à Courlange (fossé à creuser).
- chemin des Vignes à Dalmenque (fossé à creuser avec un passage nécessaire de l'épareuse).
- chemin allant de la Croix blanche à La Barthe (pris en charge par la commune).

- Secteur de Garillac-Caramaurel :

- chemin passant au-dessous de Caramaurel et qui mène à l'Aveyron.
- chemin qui monte au-dessus de Caramaurel (chemin à élargir).
- chemin sous « Les Places ».
- chemin de la châtaigneraie.

Les agriculteurs se réuniront prochainement pour préciser ce 1^{er} diagnostic. L'idée est d'arrêter rapidement une 1^{ère} tranche de travaux urgents. La démarche devra s'inscrire dans une approche équitable à l'échelle du territoire communal. D'autres tranches pourront ensuite être programmées.

Il est demandé que lors de travaux effectués par la commune (travaux « bourgs-centre » par exemple), les remblais puissent être utilisés pour restaurer les chemins. Accord est donné sur cette demande. A prévoir donc en amont dans le cahier des charges liant la commune aux entreprises retenues.

Il est précisé également qu'au niveau de la pierre, il faut privilégier une taille de 0/60 avec une épaisseur minimale de 10 cm.

Afin de faire un point, une nouvelle réunion, associant les élus et les agriculteurs, sera programmée courant 2017.
